

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 30 mettant M. HRIXGER, Receveur de 2^e classe du C.M. des P.c.c. à la disposition du Gouverneur Général de l'A.E.F.

n° 30

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Numéro JO
n° 16 du 15/08/1943

Date de publication
15 août 1943

Date du numéro
15 août 1943

VISAS

Le Commissaire aux Colonies Vu le decret du 7 juin 1943, portant création d'un Commissariat aux Colonies.

TEXTE INTÉGRAL

Art. Inique Monsieur BRINGER, Receveur de 2^e classe du Cadre Métropolitain des P.T.T., détaché a la Côte Française des Somalis est mis a la disposition du Gouverneur Général de l'A.E.F.

Le Commissaire aux Colonies, R. Pleven.